



Ligue Occitanie Rugby

Quelles démarches en présence d'un (ou plusieurs) cas positif(s) à la covid-19 ?

1. Si un seul cas positif est déclaré dans votre effectif :

Mettre ce joueur à l'isolement pendant 10 jours et faire tester les joueurs en contact à J « 0 ».

L'ensemble des joueurs vaccinés avec un résultat négatif à J « 0 » → pas d'isolement.

Il est cependant recommandé aux joueurs de respecter les mesures barrières avec toutes les personnes de leur entourage pendant une semaine.

Les joueurs non vaccinés doivent produire un test négatif de moins de 72 heures.

7 jours après le dernier contact avec la personne malade → test PCR ou antigénique pour confirmer que les joueurs en contact n'ont pas été contaminés.

NOTA : Pendant cette période de J « 0 » à J « 7 », pour les joueurs avec un résultat de test négatif, les entraînements et les rencontres peuvent se poursuivre.

Aucune demande de report de rencontre ne sera recevable.

2. Si plusieurs cas positifs sont déclarés dans votre effectif :

Si dans l'ensemble des joueurs vaccinés ou non vaccinés, les résultats de test de J « 0 » dénoncent plusieurs cas positifs → mis à l'isolement des cas positifs pendant une période de 10 jours.

7 jours après le dernier contact avec la personne malade → test PCR ou antigénique pour confirmer que les joueurs en contact n'ont pas été contaminés.

Pour la reprise de l'activité rugby au sein de son club → fournir un test négatif au club.

Contactez par mail la Cellule Urgence Covid-19 à l'adresse cuc@occitanie-ffr.fr en y joignant :

1. La prise de contact avec l'ARS locale ou régionale : soit par mail (de préférence) ou par téléphone,
2. Le fichier en pièce jointe complété.

La Cellule Urgence Covid-19 ne doit pas être destinataire des résultats nominatifs des tests PCR ou antigéniques, ces informations constituant des données personnelles, médicales et de santé sensibles et devant rester confidentielles.



Ligue Occitanie Rugby

Pour toute demande le samedi et le dimanche matin jusqu'à 12 heures, l'appel téléphonique est sans doute le plus rapide pour annuler une rencontre mais il doit être suivi dans les 24 heures par un mail de demande de report de rencontre à la Cellule Urgence Covid-19. Cette demande sera traitée dans les jours ouvrés suivants la date de la rencontre annulée.

Pour vous assister : Alain AZPIROZ au 07 81 03 06 45 ou a.azpiroz@oocitanie-ffr.fr

Adresses mail de l'ARS

Antennes départementales de l'ARS :

- **Ariège** : 05 34 09 83 55 / ars-oc-dd09-adel@ars.sante.fr
- **Aude** : 04 68 11 55 35 / ars-oc-dd11-adel@ars.sante.fr
- **Aveyron** : 05 65 73 69 22 / ars-oc-dd12-adel@ars.sante.fr
- **Gard** : 04 66 76 80 12 / ars-oc-dd30-adel@ars.sante.fr
- **Haute-Garonne** : 05 34 30 26 40 / ars-oc-dd31-adel@ars.sante.fr
- **Gers** : 05 62 61 55 47 / ars-oc-dd32-adel@ars.sante.fr
- **Hérault** : 04 67 07 20 26 / ars-oc-dd34-adel@ars.sante.fr
- **Lot** : 05 81 62 56 38 / ars-oc-dd46-adel@ars.sante.fr
- **Lozère** : 04 66 49 40 95 / ars-oc-dd48-adel@ars.sante.fr
- **Hautes-Pyrénées** : 05 62 51 79 66 / ars-oc-dd65-adel@ars.sante.fr
- **Pyrénées-Orientales** : ars-oc-dd66-adel@ars.sante.fr
- **Tarn** : 05 63 49 24 35 / ars-oc-dd81-adel@ars.sante.fr
- **Tarn-et-Garonne** : 05 63 23 11 38 / ars-oc-dd82-adel@ars.sante.fr